

MARC SERRÉ MP
NICKEL BELT



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

MARC SERRÉ, DÉPUTÉ
NICKEL BELT

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATION(S)			
Date(s) de la ou des rencontres	Heure et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 7 sept. 2016	De 17 h à 19 h 15	Bibliothèque publique de Sturgeon Falls	8
2.			
3.			
4.			
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions et de réponses <input type="checkbox"/> Conférenciers <input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel : <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale : <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne : <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale : <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez spécifier et décrire ci-dessous) : <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages et lacunes)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
La plupart des participants étaient satisfaits du système électoral actuel. Ils convenaient qu'un référendum sur la réforme électorale n'était pas nécessairement la bonne manière de changer le système, étant donné que la participation électorale est souvent faible et que les gens tendent à voter sans vraiment se renseigner sur les enjeux en présence. Deux participants ont soulevé que, lors des référendums, les électeurs votent souvent sans vraiment réfléchir au sujet ou sont souvent facilement influencés par les campagnes publicitaires et les médias sociaux. Ils estimaient que plus d'éducation serait nécessaire concernant le système actuel, de même qu'à propos des systèmes alternatifs et leurs implications. Ils évoquèrent le fait que nous élisons les députés afin qu'ils prennent des décisions dans l'intérêt général. Par conséquent, avec des députés plus informés sur de tels enjeux, les décisions devraient ultimement leur revenir après consultation, ce qui enlèverait la nécessité d'un référendum à l'heure actuelle. La raison pour laquelle ils ne voulaient pas trop de changement était qu'ils estimaient qu'un nouveau système serait particulièrement avantageux pour le Parti libéral à l'heure actuelle et désavantagerait les autres partis, autrement dit les conservateurs.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Alors que certains aspects du système majoritaire uninominal à un tour posent bel et bien problème, plus particulièrement pour les Canadiens des circonscriptions rurales, les participants ne voyaient pas l'urgence de complètement refondre le système actuel. Toutefois, ils ont soulevé certaines préoccupations quant à la réforme du Sénat et la représentation régionale. La réforme du Sénat semblait plus importante et urgente à l'heure actuelle que la réforme électorale.

Quelles sont les alternatives au système actuel qui ont été discutées? Les participants ont-ils déterminé des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Beaucoup d'alternatives ont été abordées. Plus particulièrement, la possibilité de bulletins préférentiels, où les électeurs peuvent indiquer leur deuxième ou troisième choix comme c'est le cas pour l'investiture des partis. M. Serré a pu parler en détail de ce qu'est un bulletin préférentiel, et a pu clarifier certaines idées reçues concernant cette méthode. Toutefois, encore une fois, certains participants estimaient que cela favoriserait au bout du compte le Parti libéral, puisque certains pensent que le Parti libéral est le deuxième choix le plus courant de tous les électeurs conservateurs ou néo-démocrates. (L'exception étant les électeurs du Parti vert qui ont plus de chance de choisir le NPD comme deuxième choix.)

Les participants ont aussi discuté en profondeur d'un système proche du mode de scrutin australien qui donnerait lieu à deux bulletins de vote, un pour le chef du pays et un autre pour les représentants locaux. Toutefois, les participants ont rejeté unanimement l'idée de voter simplement pour un parti plutôt que pour une personne particulière. Ils préféreraient voter pour des députés individuels plutôt que de voir le parti gagnant choisir et nommer son député pour chaque circonscription.

Ils estimaient qu'avec cette méthode, nous nous retrouverions avec des représentants qui seraient nommés par d'autres régions, et qui seraient dangereusement déconnectés des gens qu'ils représentent. Ils disaient croire que ce système ferait en sorte que les personnes nommées le seraient en raison de favoritisme au sein du parti, et ne constitueraient pas la meilleure personne pour représenter la région. Aucun participant ne soutenait l'idée de voter pour un parti plutôt que pour une personne précise, à l'échelle nationale comme locale.

Les participants ont discuté d'une de leur préoccupation majeure, qui a été éclaircie par le député Marc Serré, à l'effet qu'ils avaient l'impression que notre premier ministre avait déjà choisi son système électoral préféré et que les discussions qui avaient lieu visaient à déterminer s'il fallait garder le système uninominal majoritaire à un tour ou adopter le système préféré de M. Trudeau, soit le système de bulletins préférentiels, qui encore une fois favoriserait le Parti libéral et rendrait extrêmement difficile d'élire tout autre parti à la tête du pays.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants ont discuté du problème de l'abstentionnisme des Canadiens. La principale préoccupation qui a été soulevée est que les Canadiens se sentent trop confortables et détendus dans leur pays. Puisqu'il n'existe pas de changement urgent à accomplir, il est difficile de mobiliser ceux qui sentent que, peu importe le gouvernement au pouvoir, nous vivons très bien au Canada.

Les participants ont aussi dit penser que les gens ne vont pas aux urnes parce qu'ils croient que, peu importe qui est au pouvoir, les choses ne changent essentiellement pas, les individus ne peuvent faire aucune différence, et leurs opinions ne sont pas prises en compte. Le consensus entre les participants a été que les Canadiens ont besoin de plus d'éducation concernant le processus démocratique, y compris grâce à la mobilisation des jeunes Canadiens à travers les écoles secondaires, les collèges et les universités.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Tous les participants se sont entendus pour dire que le Canada devrait avoir un système électoral obligatoire; toutefois, ils se préoccupaient et se questionnaient sur la meilleure manière de le mettre en application et d'assurer son accessibilité à tous les Canadiens. Certains ont proposé que les électeurs admissibles ne puissent avoir accès à aucun programme fédéral s'ils ne remplissent pas leur devoir civique de voter sans raison valable. Ils ont aussi suggéré de mieux renseigner les électeurs sur leur droit de quitter le travail pour aller voter, et que des sanctions devraient être imposées aux employeurs qui ne donnent pas la possibilité à leurs employés de voter. Alors que

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

tout le monde s'entendait pour dire que le vote obligatoire serait essentiel dans un pays comme le Canada, les participants disaient croire que des amendes ou la prison seraient grandement inefficaces et injustes.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Il y a eu quelques discussions à propos du vote en ligne; bien que les participants s'entendaient pour dire que cette option permettrait de rendre le vote plus accessible pour tous les Canadiens, ils étaient préoccupés par la question de la sécurité. Comment le vote en ligne peut-il être sécuritaire et sûr lorsqu'on considère toutes les possibilités d'arnaques en ligne, de piratage et de crimes tels que le vol d'identité? Ils ont mentionné l'élection fédérale américaine entre George W. Bush et Al Gore comme exemple de problèmes graves qui peuvent survenir avec un système électronique. Le vote en ligne, bien qu'accessible, soulève beaucoup de doute en raison des possibilités de fraude. Comment le gouvernement peut-il faire en sorte que tous les votes soient licites et ne soient pas le résultat de piratage par des experts en informatique? Les participants ont dit douter fortement qu'il soit même possible d'empêcher les tricheurs ou les pirates informatiques potentiels. Comment peut-on s'assurer de l'identité des électeurs? D'un autre côté, si l'adresse IP est l'élément identifiant, comment peut-on faire s'assurer que les ménages à plusieurs électeurs auront la possibilité de voter sous une seule adresse?

D'autres sujets majeurs ont-ils été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Considérant la géographie et la population de notre circonscription de Nickel Belt, il y a trois thèmes principaux qui sont revenus souvent sur la table au cours de la consultation. Notamment, un de ces thèmes est le besoin d'une meilleure représentation régionale pour les circonscriptions rurales et nordiques, qui découlait de la préoccupation à savoir que celles-ci ne semblent pas vraiment avoir leur mot à dire à Ottawa en raison de la densité de leur population. Le résultat, en fin de compte, est le sentiment qu'en Ontario, par exemple, beaucoup de décisions sont fondées sur les opinions des députés de Toronto, qui sont complètement déconnectés ou ne s'intéressent pas aux besoins particuliers des gens ici dans le Nord ou dans les communautés rurales en général. Il a été donné comme exemple précis celui des lois imposées sur la chasse à l'ours. Alors que la loi ayant interdit la chasse saisonnière a plu aux centres urbains et aux écologistes, elle a entraîné un grand nombre de problèmes, notamment de sécurité, pour les communautés rurales du Nord. Il y a un sentiment général qu'avec des changements au système actuel, ce problème irait en s'empirant plutôt qu'en s'améliorant. Alors qu'il n'y a pas eu de suggestion précise de solution pour améliorer cette situation, le sentiment de ne pas avoir droit à une représentation proportionnelle ou régionale était unanime.

Une autre préoccupation ayant fait l'objet de discussions est celle de l'accessibilité pour les communautés autochtones de même que la question d'une éducation adéquate sur les processus démocratiques et leurs incidences sur ces communautés. Encore une fois, les participants se souciaient du manque d'accessibilité de ces populations au processus électoral et de leur manque de juste représentation dans le système électoral actuel.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET PRINCIPAUX COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Alors que tous les participants se sont montrés préoccupés quant au système uninominal majoritaire à un tour actuel, qui délaisse souvent les communautés rurales et nordiques lorsque vient le temps de prendre une décision, ils ont aussi affiché leur inquiétude quant à la possibilité que la réforme électorale, telle qu'elle est discutée actuellement, pourrait empirer la situation. Plus précisément, si le modèle électoral australien était adopté, les partis pourraient nommer des députés déconnectés ou ignorants par rapport aux problématiques propres à notre région. Tous les participants s'entendaient pour dire qu'il est préférable de choisir une personne précise comme député, plutôt que ce soit le parti qui nomme le représentant. Ils aimeraient voir un système électoral plus proportionnel, qui n'abandonne pas la prise de décisions aux régions densément peuplées telles que Toronto, qui ont un mode de vie très différent de celui des communautés rurales et n'accueillent pas autant d'électeurs autochtones. Cela étant dit, les participants ont mis en doute l'urgence de changer complètement de système. Ils semblaient préférer adopter une approche plus lente afin de faire les bons changements

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

plutôt que simplement bâcler le processus afin de remplir une promesse électorale. Les participants estimaient que la réforme du Sénat constituait un enjeu auquel il faudrait s'attaquer avant, ou du moins conjointement avec la réforme électorale. Ils ont affirmé que le système sénatorial canadien est gravement désuet et ne semble pas s'acquitter de son objectif d'origine, étant donné le caractère extrêmement partisan du processus décisionnel et électoral.

Les participants étaient heureux d'apprendre que le Comité sur la réforme électorale réunit tous les partis et est donc non partisan. Ils étaient aussi soulagés d'apprendre qu'aucune option particulière n'avait été choisie, contrairement à ce qu'ils pensaient auparavant. Bien qu'ils étaient satisfaits du processus de consultation, ils s'entendaient pour dire qu'un référendum ne serait pas nécessaire, puisque les représentants sont élus en raison de leur capacité à prendre des décisions informées au nom de leurs électeurs. Toutefois, ils s'accordaient sur le fait que plus d'éducation à propos des différents choix serait nécessaire avant la consultation, notamment concernant les modèles de démocratie qu'on retrouve à travers le monde. Bien que tous les participants étaient très politisés et se considéraient informés en matière politique et de processus démocratiques, ils convenaient en connaître très peu sur les modèles précis de démocratie et de processus électoral, à l'exception de celui des États-Unis. Ils étaient tous d'accord que le modèle américain de démocratie constitue un exemple parfait de système électoral raté et qu'il est très sensible à l'influence des entreprises privées. Alors qu'ils préféreraient tous pouvoir d'abord voter pour le dirigeant du pays et ensuite pour les représentants locaux, le tout séparément, ils considéraient qu'un système politique comme celui des États-Unis serait un désastre pour le Canada. Ils ont aussi parlé des problèmes liés au financement des campagnes électorales aux États-Unis; ils voyaient les limitations des montants et l'interdiction des dons par les entreprises en matière de financement politique au Canada comme une approche beaucoup plus équilibrée et équitable qui permet essentiellement d'éliminer le diktat des sociétés privées en politique. M. Serré a pu expliquer les grandes différences entre les pratiques de financement électoral dans les deux pays, parce que les règles étaient floues pour les participants.

Une autre préoccupation qui n'a pas encore été mentionnée dans le présent rapport est le sentiment que le bureau du premier ministre a actuellement trop de pouvoir et qu'une réforme électorale vers un système qui favoriserait le Parti libéral pourrait par conséquent empirer ce problème. Certaines questions ont abordé l'enjeu de la politique partisane dans la Chambre des communes comme au Sénat, les participants ayant demandé à M. Serré s'il avait le « droit » en Chambre de voter selon sa conscience ou si nous voyions en pratique un retour aux dix ans sous M. Harper, pendant lesquels les députés devaient suivre la ligne de parti en tout temps plutôt que de voter dans l'intérêt supérieur de leurs électeurs.

En somme, en tant que communauté et circonscription rurale et nordique, les principaux thèmes qui préoccupaient les participants restaient la représentation proportionnelle et régionale, de même que l'éducation et l'accessibilité pour la population autochtone. Tous les participants ont obtenu les renseignements pertinents pour pouvoir faire leurs suggestions au Comité et leur permettre de faire entendre leurs opinions au cours du processus de consultation. Dans l'ensemble, l'assemblée a été très positive et les participants ont été satisfaits de la capacité du député Marc Serré à répondre aux questions avec honnêteté et intégrité, et ils souhaitent qu'il y ait plus de documents éducatifs disponibles à propos des différents modèles de démocratie à travers le monde.

Soumission du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)		Date :
Signature du (de la) député(e) :	(Nom)	

Les rapports doivent être soumis aux greffiers du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que le présent document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150; télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016